

Entre foisonnement littéraire et crise de l'édition africaine

Parfait Bayala, Association pour l'édition didactique africaine locale – EDIAL

Le 2^e Salon africain du livre, de la presse et de la culture s'est tenu dans le cadre du Salon du livre et de la presse de Genève, du 27 avril au 1^{er} mai 2005. Cette seconde livrée de la présence africaine dans ce salon avait pour thème « Femmes et figures de femmes en littérature », ce qui offrait un univers fertile en réflexions et l'occasion de rassembler auteurs africains et européens. Tout le long de la semaine, ils ont consacré leurs récentes publications et animé de passionnants débats au pavillon africain. Ce foisonnement littéraire a mis d'autant plus en exergue le manque chronique de livres sur le continent noir.

Le ton a été donné par l'écrivaine sénégalaise Aminata Sow Fall, auteure de la *Grève des batuts* un classique de la littérature africaine. De la sulfureuse Calixthe Beyala à Tanella Boni, lauréate du prix Kourouma, en passant par le Prix Nobel de littérature Wole Soyinka, les débats ont été fructueux au-delà du thème officiel sur les « figures de femmes en littérature ». Ainsi a-t-on pu assister à la présentation et aux débats (auxquels a participé Laurent Monnier, de l'IIUED) sur l'ouvrage collectif *La Suisse et l'esclavage des Noirs* de Thomas David, Janick M. Schaufelbuehl et Bouda Etemad.

L'Institut a coorganisé, sous la responsabilité de Jean-Pierre Gontard, le « Colloque Kourouma », avec le professeur Jacques Chevrier. Ce colloque a vu l'intervention d'auteurs sur les différentes facettes de l'œuvre de Kourouma, dont la famille a honoré le public de sa présence. Le prix Ahmadou Kourouma a été décerné cette année à l'écrivaine ivoirienne Tanella Boni pour son roman *Matins de couvre-feu* (Paris, Le Serpent à Plumes, 2005). Ce roman évoque en filigrane la crise ivoirienne où le sort des femmes – déjà précaire – est de plus en plus cruel et inacceptable, mais souvent occulté par les observateurs et les médias...

Les débats ont porté également sur l'édition en Afrique. Car, en définitive, ce genre de rencontre n'a sa raison d'être que parce qu'il y a des livres, qui sont les produits d'une chaîne d'activités dont éditeurs, imprimeurs, distributeurs-libraires et auteurs sont les principaux maillons. Et en matière d'édition l'Afrique, comme dans nombre d'autres domaines, est bien peu développée. En effet, la quasi-totalité de la production d'ouvrages littéraires et scolaires utilisés dans les Etats francophones d'Afrique est assurée par des éditeurs et imprimeurs européens, français pour la plupart, précisément Hachette et EDITIS (Groupe Vivendi Universal Publishing).

La plupart des auteurs africains publient à l'étranger et la diffusion de leurs ouvrages n'est pas toujours assurée dans leur pays d'origine. Il

arrive qu'on trouve leurs œuvres dans les bibliothèques ou des librairies locales – mais à des prix élevés. Cette situation pose de nombreux problèmes, qu'Isabelle Bourguet, coordinatrice des rencontres-débats au pavillon africain du Salon du livre, a mis en lumière dans la revue *Africultures* (dossier *Où va le livre en Afrique?*,



Inauguration du Salon africain du livre par M. Pascal Couchepin, conseiller fédéral, Département de l'intérieur (DFI), 27 avril 2005. De gauche à droite: M. Michel Carton, M^{me} Anne-Christine Cluett Voget, présidente du Conseil de Fondation, un étudiant, M. Hervé Cassan, Ambassadeur, représentant permanent de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) auprès des Nations unies, M. Pascal Couchepin, conseiller fédéral, Département de l'intérieur (DFI). Photo Humberto Salgado.

Africultures, n° 47, décembre 2003). « Les auteurs des pays d'Afrique éditent au Nord puis voient leurs livres exportés et vendus au prix fort en Afrique. [...]»

Pourquoi [demande-t-elle] ne pas avoir aidé les éditeurs africains à éditer au lieu de privilégier l'exportation massive, écrasant ainsi toute velléité privée? » Ce dossier d'*Africultures* évoque les questions suivantes : « Comment les gouvernements africains ont-ils participé à l'absence du développement plus rapide de l'édition locale? Comment sont traités les auteurs de la diaspora africaine par les éditeurs du Nord? Combien de livres produits sur place pourraient acheter un lecteur africain avec le prix d'un livre importé (deux à quatre fois plus cher qu'un livre produit localement)? » (op. cit., pp. 6-7).

L'économie du livre étant peu développée sur

place, les Etats font appel aux gros éditeurs étrangers pour l'acquisition des manuels scolaires. Il s'agit d'appels d'offres internationaux dont les conditions excluent d'emblée les rares éditeurs africains, condamnés à se confiner dans des niches éditoriales locales que les dons de livres contribuent à étouffer. Dans de nombreux pays,

dance qui fait que les Etats recourent systématiquement aux éditeurs français. Il faut se rappeler que l'histoire de l'école moderne est intimement liée à celle de la colonisation. L'instruction publique des colonies était du ressort de la métropole et tous les manuels et outils pédagogiques étaient produits en Europe. A cette tradition s'ajoutent les conditions d'exclusion imposées par la Banque mondiale et la position de monopole de la Centrale de l'édition, qui regroupe les principaux éditeurs français et l'Etat français – la France qui, bien sûr, subventionne l'exportation de livres français vers ses anciennes colonies.

Pour de nombreux acteurs et éditeurs africains, l'alternative consiste à *éditer autrement*. Ce qui veut dire se connaître d'abord, créer des réseaux de compétences pour éditer et coéditer des livres résolument adaptés et intégrés au tissu et au contexte socio-économiques des populations africaines. L'édition dans les langues africaines offre un réel potentiel même si elle est encore embryonnaire et entre les mains de structures publiques ou parapubliques (ONG, associations, etc.). L'édition des manuels scolaires reste à développer car malgré l'omniprésence des éditeurs étrangers, les besoins des écoles africaines sont croissants et jamais satisfaits du fait de la faible solvabilité des populations.

Au Burkina Faso, par exemple, des associations comme Faso Livres essaient de combler le manque de livres par des publications artisanales de manuels scolaires. Faso Livres travaille en partenariat avec EDIAL sur un projet qui prévoit de professionnaliser et d'améliorer l'édition et la production locales de livres scolaires.

Editer autrement veut dire également allier qualité des supports et des contenus avec prix des livres accessibles aux faibles revenus des ménages africains. C'est ainsi que de nombreux éditeurs africains sensibles à cette problématique sont affiliés à l'Alliance des éditeurs indépendants, une association de droit français qui compte des éditeurs d'une dizaine de pays d'Afrique francophone et dont le but est de promouvoir des éditions et des coéditions Nord-Sud et Sud-Sud. Elle a édité entre autres *A quand l'Afrique?*, de Joseph Ki-Zerbo.

Pour valoriser et développer l'édition en Afrique, il appartient donc à ces acteurs et éditeurs de renforcer leur présence et leurs compétences pour amener les gouvernements à statuer et légiférer localement en faveur de l'édition et de la production locales de livres. Certes, il est vrai que la mondialisation impose aux Etats d'ouvrir leurs marchés à toutes les concurrences, mais il est également certain que sans un minimum de soutien et de protection adéquate de l'économie locale du livre par les Etats africains, toute velléité de développement de l'édition africaine sera vaine. <bayala@baillos.net>



Salon africain du livre, de la presse et de la culture.

ces acquisitions, financées par la Banque mondiale, couvrent à peine la moitié des besoins réels en matière de livres scolaires. Officiellement gratuits, les livres scolaires subventionnés et acquis auprès des éditeurs français sont en réalité loués aux élèves (c'est le cas pour le Burkina Faso et d'autres pays d'Afrique francophone). Cette politique de pseudo-gratuité imposée par les Etats africains menace à terme l'existence

même des libraires. Car au lieu d'acquérir les ouvrages auprès de ces derniers, les Etats d'Afrique francophone passent commande directement aux grandes maisons d'éditions françaises ou canadiennes.

Dans certains pays, comme au Sénégal ou en Côte d'Ivoire, il y a bien des éditeurs professionnels capables de répondre à la demande locale, mais il prévaut une longue tradition de dépen-